

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

9 crédits	15.0 h
-----------	--------

Enseignants	Clerx Marie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les stages donneront à l'étudiant l'occasion d'acquérir les compétences transversales liées à l'enseignement de l'EDPH et celles qui sont spécifiques aux principales disciplines illustratives des quatre axes du programme : éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation sportive, éducation à l'expression dans les trois dernières années de l'enseignement secondaire supérieur et dans les trois filières : général, technique de transition et de qualification, spécialisé, sous la supervision de deux maîtres de stage au moins. Il participera à un entretien d'explicitation avec un collaborateur pédagogique de l'UCL. Il débattrà des principales questions liées à son enseignement avec ses pairs dans le cadre de séminaires d'accompagnement et d'intégration. Stages: 44 heures + séminaires: 15 heures
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'enseigner l'éducation physique en référence au prescrit du décret de la CfB (8/02/2001) sur la formation initiale des AESS. Il démontrera sa capacité à intégrer dans son enseignement la théorie liée aux cours suivis en FI. Il sera capable d'analyser sa pratique et d'échanger avec ses pairs à propos des composantes de l'acte d'enseigner et des questions liées à l'interaction professeur-élèves. Stages: 44 heures + séminaires</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>En vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre.</p> <p>L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer ses stages lors de l'année académique suivante.</p> <p>L'évaluation est continue et finale. Elle se présente en deux parties qui valent chacune pour 50% de la cote finale. La première évaluation est continue et concerne l'intervention en stage de l'étudiant. Ce dernier est idéalement supervisé à deux reprises.</p> <p>Il réalise, dès lors, un entretien sur sa prestation avec le collaborateur pédagogique (superviseur) et est invité à rédiger un rapport réflexif (30%). Lorsque les 60H de stage sont effectuées, l'étudiant rédige un rapport final global, alimenté par les éléments théoriques abordés durant les séminaires. Il défend son analyse oralement auprès du responsable du cours ou d'un collaborateur pédagogique (20%). La note obtenue pour ce premier volet est pondérée par le pourcentage de présence lors des séminaires. Le second volet d'évaluation concerne exclusivement la leçon pratique finale (50%).</p> <p>Une insuffisance marquée (notes : 7/20 ou moins) dans l'une des deux parties entraîne l'insuffisance marquée pour l'ensemble du cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Stages, séminaires, travaux</p> <p>Utilisation de moodle</p>
Contenu	Cette formation vise à permettre au stagiaire d'acquérir les compétences d'enseignement en milieu scolaire sous la supervision d'un maître de stage. Il est accompagné d'un séminaire qui permet d'inviter des intervenants du secondaire pour traiter, à partir de leur expérience, de thèmes tels que la programmation, la sécurité, l'intégration des handicapés, le traitement des dispenses, la mise en projet. L'évaluation porte sur un dossier reprenant les réponses aux questions posées lors de chaque séminaire.
Autres infos	<p>Pré-requis : L'intervention en éducation physique et les didactiques spécifiques des disciplines (BAC 13)</p> <p>Encadrement : Titulaire(s)</p>

Faculté ou entité en charge:	FSM
------------------------------	-----

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)	EDPH2A	9		
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	9		